



# COMMUNE DE LYNDE

## Appel à candidature pour la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF)

Par arrêté du 11 décembre 2023, le Président du Conseil départemental a ordonné l'opération d'aménagement foncier agricole forestier et environnemental sur une partie des territoires de Renescure, Ebblinghem, Staple, Lynde, Wallon-Cappel, Hazebrouck, Sercus, Morbecque, Wardrecques et Campagne-lez-Wardrecques.

La Commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF) de Renescure — Ebblinghem — Staple — Lynde — Wallon-Cappel — Hazebrouck — Sercus a été constituée par arrêté du Président du Conseil départemental du 7 décembre 2023.

Les dispositions de l'article L. 121-6 du Code Rural et de la pêche maritime mentionnent le renouvellement des propriétaires après les élections municipales.

Conformément à l'article L. 121-4 du Code Rural et de la pêche maritime, le conseil municipal est appelé à procéder à l'élection, suivant les modalités prévues à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, de trois propriétaires de biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune de Lynde dont deux en qualité de membres titulaires et un en qualité de membre suppléant de la CIAF.

En application de l'article R. 121-18 du Code Rural et de la pêche maritime, les membres de la CIAF doivent jouir de leurs droits civils, avoir atteint leur majorité et être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de la Communauté Européenne.

Les candidatures pourront être reçues **jusqu'au jeudi 23 avril 2026 à 12h00** en mairie de Lynde, pour une élection le lundi 27 avril 2026.

Pour tout renseignement contacter la mairie au 03 28 43 22 07 ou par mail : [communedelynde@wanadoo.fr](mailto:communedelynde@wanadoo.fr).

Date d'affichage :

06/04/2026

Jean-François DAUTRICOURT  
Le Maire

